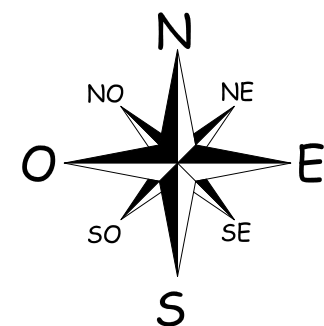
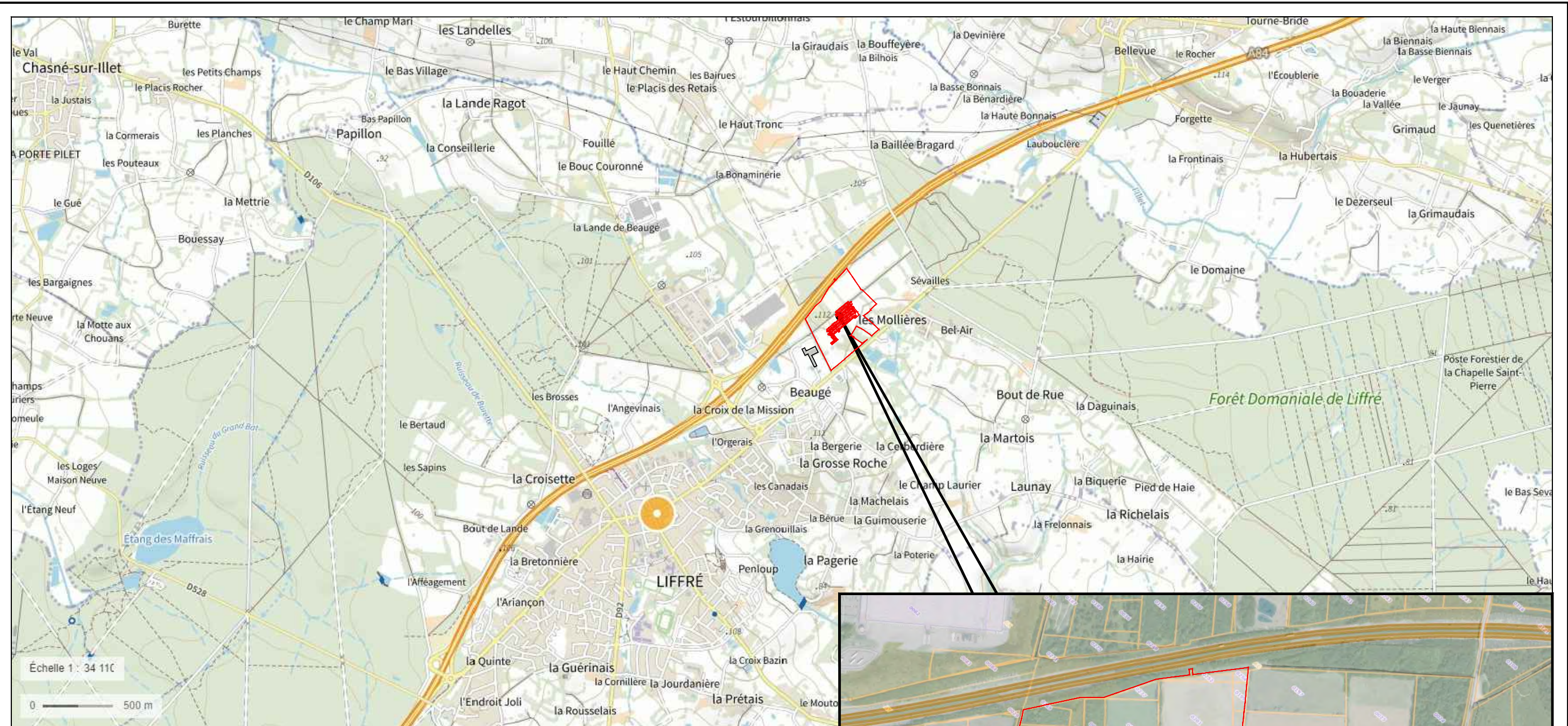
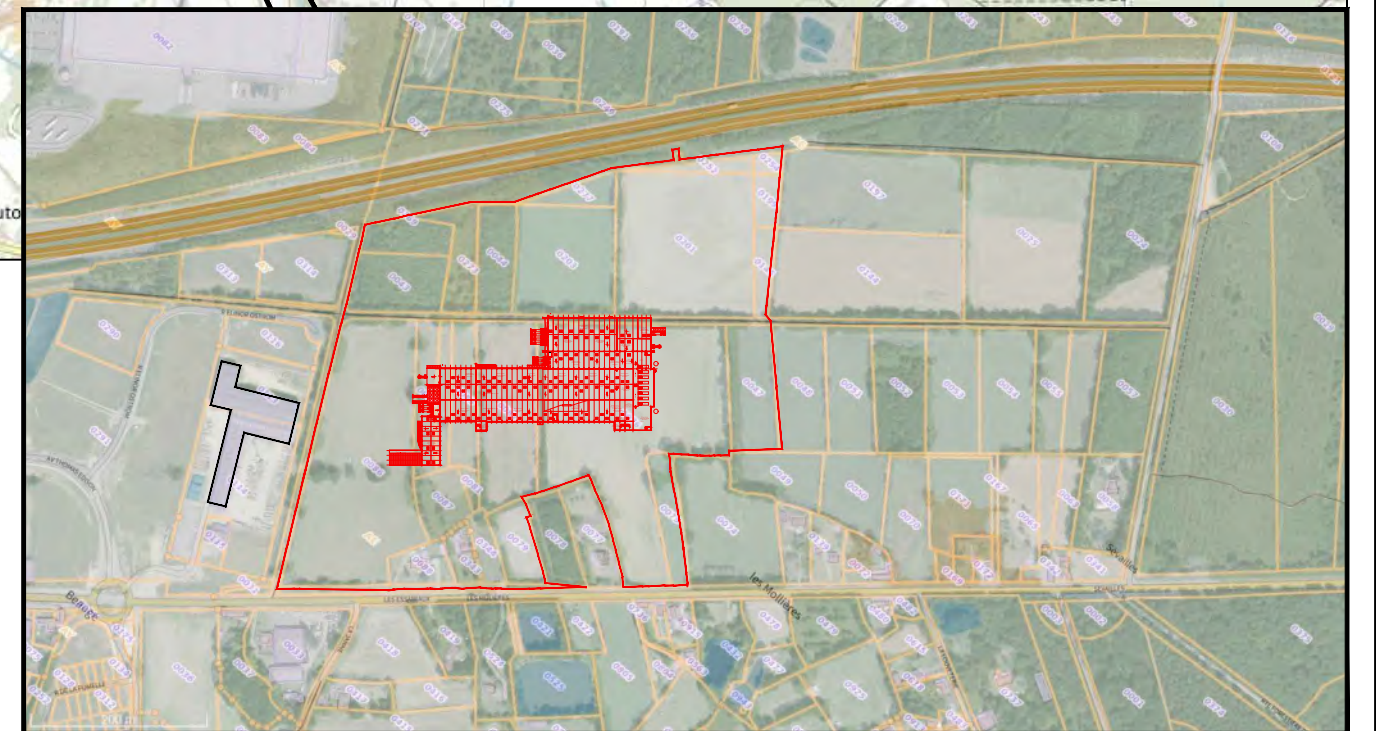
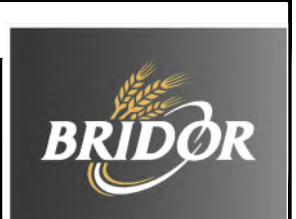
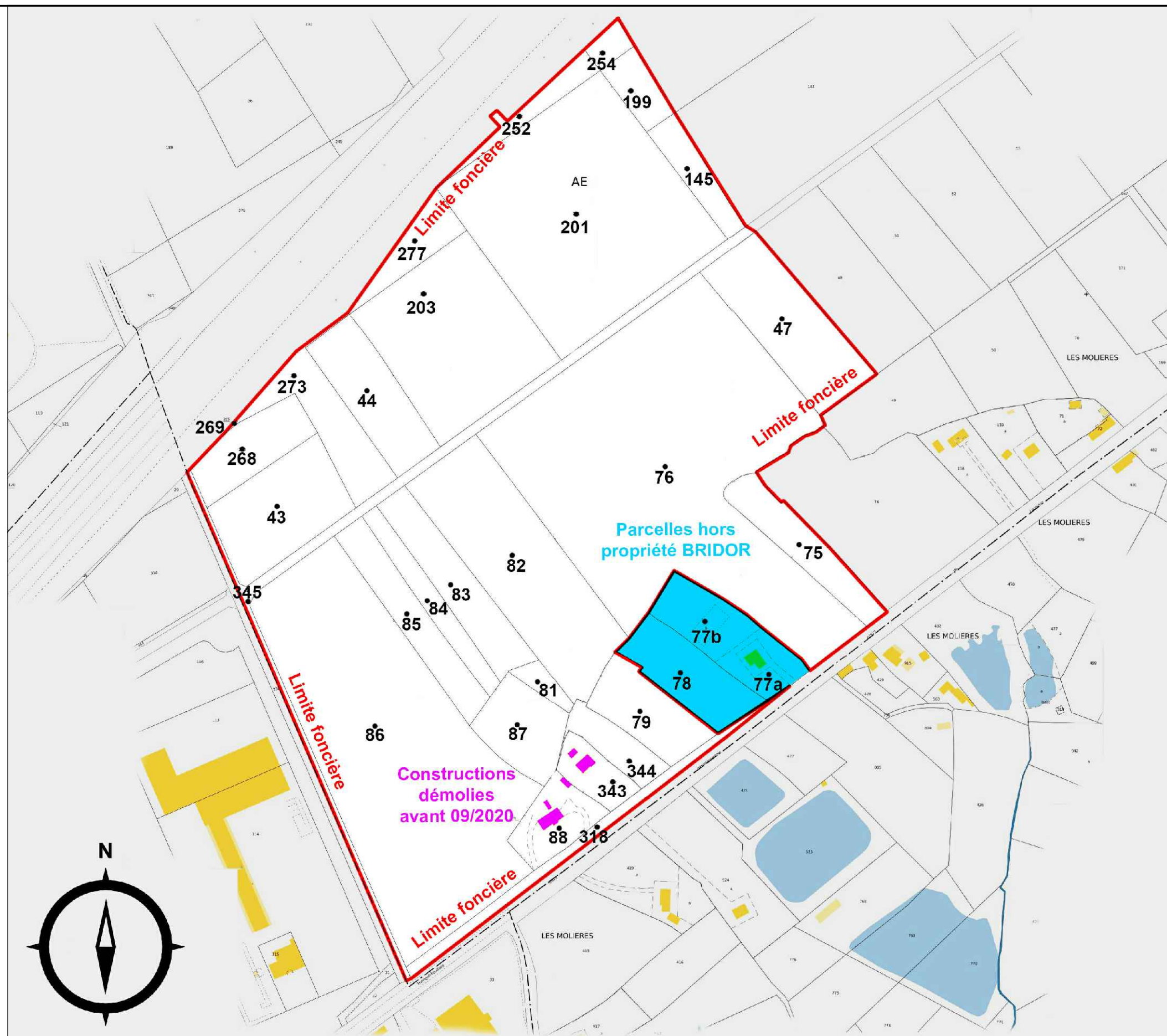




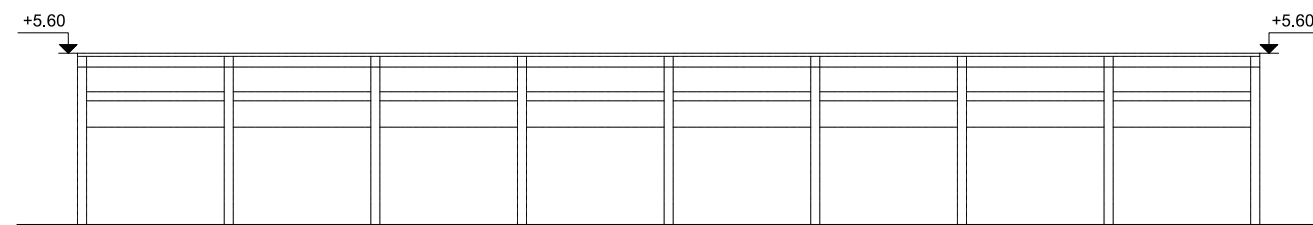
Projet situé sur la commune de LIFFRE (35)
 Route Départementale 812
 Zone AE parcelles :
 268, 269, 43, 273, 44, 203, 277, 201, 252, 254, 199, 145, 47,
 76, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 81, 88, 343, 344, 79, 75, 318, 345



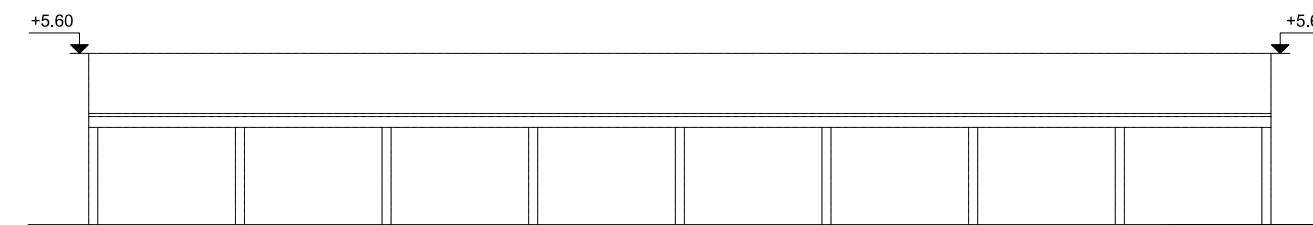
		GEDOUIN INGENIERIE 3 Impasse de la Vierge - BP 118 35407 SAINT-MALO CEDEX - Tél: 02 99 20 02 60 CANEDI DOMINIQUE Architecte 28, Rue des Veyettes 35000 RENNES Tél : 02 99 36 98 63 Fax : 02 99 63 91 77 91 archi.canedi@wanadoo.fr	CABINET D'ETUDE ET DE CONSEIL EN INDUSTRIE & AGROALIMENTAIRE 4 rue Abin Heller - Zone République II - BP 61003 86060 POITIERS CEDEX 9 - Tél: 05 49 88 85 57 DESSINATEUR GG - HM ECHELLE sans	REF. 20087 DATE 08-06-2021	PROJET Construction d'une nouvelle unité de production PLAN PC1 - PLAN DE SITUATION	CLIENT BRIDOR ZA Olivet 35538 SERVON-SUR-VILAINE	
---	---	--	--	--	---	---	---



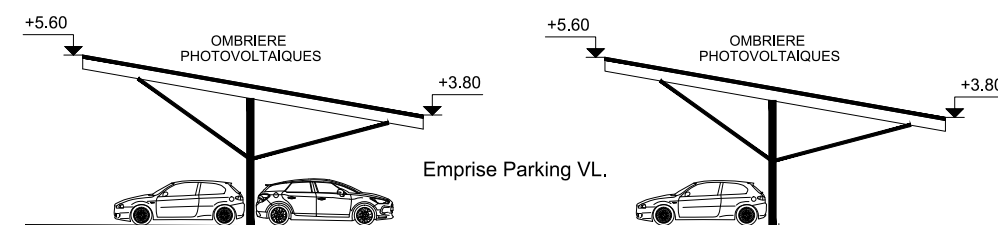
 GROUPE IDEC	 GROUPE IDEC	GEDOUIN INGENIERIE 3 Impasse de la Vierge - BP 118 35407 SAINT-MALO CEDEX - Tél: 02 99 20 02 60  CANEDI DOMINIQUE Architectes 26, rue des Veyettes 35000 RENNES Tél : 02 99 36 98 63 Fax : 02 99 63 91 77 91 archi.canedi@wanadoo.fr	CABINET D'ETUDE ET DE CONSEIL EN INDUSTRIE & AGROALIMENTAIRE 4 rue Abnê Heller - Zone République II - BP 61003 86060 POITIERS CEDEX 9 - Tél: 09.88.88.57 DESSINATEUR GG - HM ECHELLE sans	REF. 20087 DATE 07-07-2021	PROJET Construction d'une nouvelle unité de production PLAN PC2.3 - PLAN CADASTRAL	CLIENT BRIDOR ZA Olivet 35538 SERVON-SUR-VILAINE	
--	--	---	--	---	---	--	---



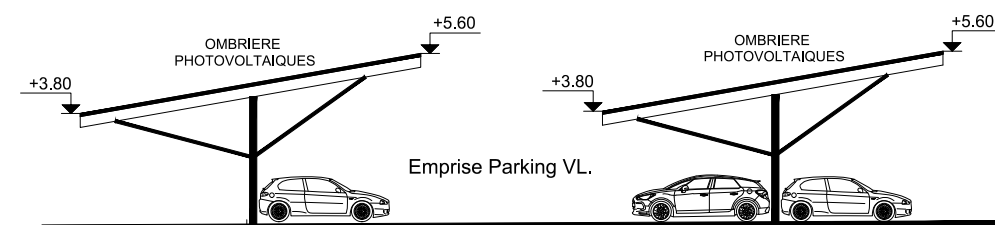
Façade NORD-OUEST



Façade SUD-EST



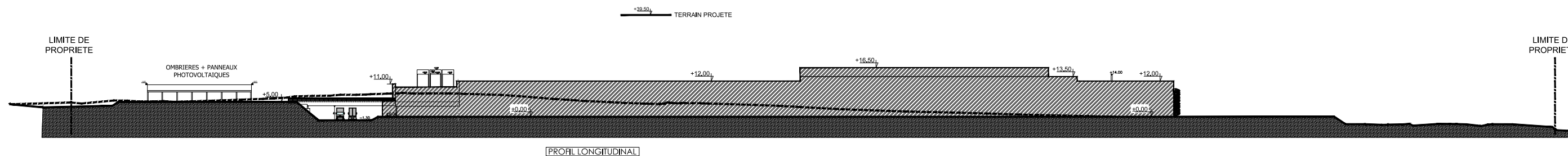
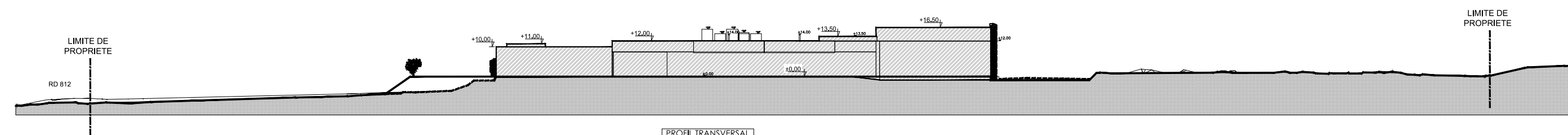
Façade SUD-OUEST

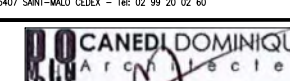


Façade NORD-EST

OMBRIERES
Ech: 1/250

Niveau Dallage Fini
±0.00=104.00



 GEDOUIN ingénierie	 CECIA ingénierie	GEDOUIN INGENIERIE 3 Impasse de la Vierge - BP 118 35407 SAINT-MALO CEDEX - Tél: 02 99 20 02 60		CABINET D'ETUDE ET DE CONSEIL EN INDUSTRIE & AGROALIMENTAIRE 4 rue Abin Haller - Zone République II - BP 61003 86060 POITIERS CEDEX 9 - Tél:02.49.88.85.57							
				DESSINATEUR		REF.		PROJET		CLIENT	
				GG - HM		20087		Construction d'une nouvelle unité de production		BRIDOR ZA Olivet	
				ECHELLE		DATE		PLAN		35538 SERVON-SUR-VILAINE	
				-		08-06-2021		PC3 - PROFILS + OMBRIERES			
GROUPE IDEC		GROUPE IDEC									

Maître d'Ouvrage :**BRIDOR**

ZA Olivet

35538 SERVON-SUR-VILAINE

Architecte :**DOMINIQUE CANEDI**

28, Rue des Veyettes

35000 RENNES

NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET**PC4****A- Le paysage et l'environnement existant**

Le Nord-Ouest de la parcelle est bordé par l'autoroute des Estuaires A84. Le Nord-Est de la parcelle est constitué de champs entre-coupés de haies bocagère. Le Sud-Est de la limite foncière est bordé par la RD 812 qui permet l'accès au chemin existant qui longe la limite Sud-Ouest du terrain. A l'Ouest de ce chemin se situe le site d'activité de Sévailles 1.

Le terrain décrit une pente générale transversale d'Ouest en Est. Le point haut se situant sur l'espace boisé dans l'angle Ouest du site.

Le site de Sévailles 2 se compose de parcelles agricoles séparées par un maillage bocager varié, de trois parcelles boisées (plantations ou jeune boisement spontané) situé dans l'angle Ouest de la parcelle et au sud de deux parcelles, dont les propriétés bâties ont été déconstruites en 2020.

Sur le site du projet, un linéaire important de haies est repéré sur le règlement graphique et l'OAP du secteur comme « Éléments de paysage identifiés au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme ».

B- Dispositions prévues pour assurer l'insertion du bâtiment dans le paysage, de ses abords et accès**1. – Paysage :**

Le projet vise à conserver les parcelles boisées, qui ne sont pas impactées sur leur bordure Sud-Est par la création de la voie d'accès poids lourds + pompiers au site de production.

Le chemin traversant d'Ouest en Est le site sera conservé sur un linéaire de 170 Mètres (soit environ 35 % du linéaire total). La continuité douce vers la forêt de Liffre sera assurée par la création d'un nouveau cheminement. La création de ce cheminement sera réalisée dès le démarrage des travaux afin de maintenir cette continuité.

La clôture périphérique du site sera posée en retrait de la limite foncière sur l'ensemble de cette façade Nord afin que la liaison douce reste accessible au public à sa création.

La bande de 30m de large dans laquelle s'intégrera le nouveau chemin vert sera paysagée selon plan de masse.

Le projet global sera réalisé en quatre tranches. La demande de permis concerne la Phase 1.

En phase 1 (tranches 1 et 2) :

Le bassin d'eau pluviale sera raccordé dans les conditions prévues dans la notice DMO et le dossier ICPE à une partie de cette bande et est susceptible de créer une zone humide dans l'angle Nord du site.

Ce bassin traitera l'ensemble des eaux pluviales de voiries et bâtiments des tranches 1 et 2.

Les eaux pluviales des parkings VL seront infiltrées via :

- un revêtement en pavés drainants
- une noue d'infiltration à l'Ouest du parking VL longeant la limite de propriété Ouest
- un bassin enherbé compris entre le parking VL et la RD812
- une zone humide au Sud Est longeant la RD 812

En phase 2 (tranches 3 et 4) :

Le traitement des eaux pluviales des voiries et bâtiments phases 3 et 4 seront captées via :

- Une rétention enterrée sous la voirie au Sud entre le parking VL et les tranches 3 et 4
- Puis infiltrées dans la zone humide au Sud Est longeant la RD812
- Les eaux pluviales des parkings VL étendus seront infiltrées sur le même principe que pour la phase 1.

L'aménagement de la transition paysagère côté RD 812 sur les secteurs des trois tranches futures sera mis en œuvre en 2024.

Cela consistera à la création d'une voie douce végétalisée le long de la RD 812 accessible aux citoyens, participant ainsi à la sécurité des piétons et vélos vers l'accès au centre-ville.

La terre végétale décapée sera réutilisée dans les zones de compensation et de transition paysagère.

L'application de mesures d'évitement et de réduction permet de conserver des haies existantes et de compenser celles qui sont supprimées.

Cf. notice explicative « Bocage », plusieurs secteurs de compensation sont mis en œuvre :

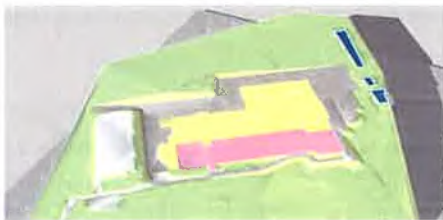
- Au Nord du site le long de l'A84
- Secteur de parcelle Fédération de chasse
- Secteur Sévailles 1
- Secteur BRIDOR 3
- Secteur Miscanthus
- Secteur BRIDOR Sud

Au final se sont seulement 3,3 % du linéaire de haies périphériques qui seront impactés par l'implantation de l'usine et de ses voiries (cf. notice DMO) et qui seront compensés (cf. notice « Bocage »).

Les six arbres remarquables présents à l'emplacement du futur parking VL seront conservés, ainsi que le cèdre coté RD. Au Nord et à l'Est les boisements seront conservés également (cf. notice DMO et dossier ICPE).

Le niveau de l'implantation du bâtiment a été étudié afin d'avoir une quantité de remblais et de déblais proche de l'équivalence afin de réduire à minima la quantité de terre à évacuer hors du site.

Les bons déblais seront réutilisés pour remblais et les limons le seront sous-chaussée.



Le niveau retenu permet d'obtenir une meilleure intégration des bâtiments phase 1 partie boisée. Leur hauteur ne devrait pas dépasser celles des grands arbres conservés et des plus haut de la parcelle boisée.

2. - Les accès au Site :

La continuité du chemin vert situé entre les zones de Sévailles 1 et 2 est maintenu. Il est situé hors du périmètre de l'opération. Ce dernier est interrompu à son intersection avec la rue Elinor OSTROM qui est l'un des deux accès au site (accès poids-lourds, véhicules de sécurité et de service) – un aménagement sécurisé pour les piétons et les deux roues sera réalisé.

Cette unité de production sera desservie par deux accès distincts.

L'un au nord-ouest depuis une voie interne de la ZAC de Sévailles 1 : rue Elinor Ostrom. Cet accès sera dédié aux poids lourds, véhicules de sécurité et de secours ainsi qu'aux véhicules de service. La rue Elinor Ostrom, permet aux poids lourds d'avoir un accès direct à l'A 84.

Le second accès se situe au Sud-Ouest du périmètre et est dédié aux véhicules légers. Ce second accès se fera depuis une bretelle du rond -point situé sur la RD 812.

Ces deux accès viendront interrompre ponctuellement le chemin longeant à l'ouest le périmètre du projet.
Des aménagements seront réalisés pour permettre des passages sécurisés pour les piétons et les deux-roues non-motorisés.

Le Parking VL reste au niveau du terrain naturel. L'accès piéton depuis le parking s'effectue par une passerelle qui permet l'accès au niveau R+1 du bâtiment. Ainsi, le décaissé de la plateforme en pied du talus du parking ne se perçoit pas depuis la voirie d'accès au Sud-Ouest.

Les voiries internes sont traitées en enrobé et ne seront pas visibles depuis la RD 812.

3. – Clôtures :

Le site sera clos par une clôture d'une hauteur de 2 m. et constituée d'un grillage souple teinte vert fixé sur poteaux bois. De part et d'autre des portails d'accès PL et VL le grillage de la clôture sera rigide. Cette clôture permettra le passage de la petite faune et la dissémination de la flore.

En phase travaux une clôture temporaire sera mise en place pour empêcher l'accès du chantier au public. Cette clôture temporaire de type Heras ménagera des points de passage pour permettre le déplacement de la faune entre les deux massifs forestiers.

Ce type de clôture ne fera pas obstacle à la dissémination de la flore.

4. – Projet :

Vue depuis la RD 812 (façade Sud-Est) :

L'insertion du projet dans le site s'effectue par le niveau de plateforme qui permet une ligne d'acrotère inférieure à la ligne du paysage des plus grands arbres.

La teinte générale des façades gris soutenue est discrète dans un environnement de haies bocagères et de champs à dominante vert. Le soubassement des locaux sociaux que l'on aperçoit sous la passerelle est traité en produit d'aspect naturel bois. Le portique d'entrée qui se détache sur la façade grise est d'une teinte verte douce : Réf. Jaune olive (entre le jaune et le vert).

Vue depuis la voirie d'accès en limite Sud-Ouest :

Le long de la voie, le niveau altimétrique (parking) reste proche du terrain naturel. On aperçoit depuis ce chemin la moitié de la hauteur de la façade du bâtiment.

Vue depuis l'autoroute A84 :

Compte-tenu de l'altimétrie d'implantation de l'usine, de la haie bocagère existante conservée entre le bâti et la limite Nord et de la nouvelle haie plantée le long de la clôture Nord, le bâtiment sera assez peu perceptible depuis l'A84. Cependant, l'angle Nord-Est du bâtiment rejoint l'altimétrie du Terrain Naturel et surplombe le traitement paysager de la pente jusqu'à l'autoroute.

Vue de la façade Nord-Est :

La vue de cette façade sera atténuée compte tenu des masques successifs formés par les haies bocagères plantées de grands arbres.

5. – Matériaux :

- Bardage métallique vertical : RAL 7043 repéré sur les façades de l'usine.
- L'ensemble des portes en serrurerie et menuiseries dans le bardage RAL 7043 seront également de teinte 7043
- Portique de l'entrée Accueil et locaux sociaux / support du logo Bridor : jaune olive RAL 1020
- Soubassement niveau zone de production : Panneaux isotherme et menuiserie Alu. blanc RAL 9010
- Habillage locaux techniques et appareils sur toiture : Tasseaux bois sur structure métallique /
Soubassement béton brut
- Façade soubassement locaux sociaux côté passerelle accès piéton : Bardage vertical Cadence Onwood Baro 710
- Serrureries : Métal galvanisé

12 OCT 2021

- Couverture : Etanchéité multicouches teinte blanche afin d'éviter une surconsommation électrique des installations de climatisations et de réfrigération : En effet, l'étanchéité de teinte blanche absorbe beaucoup moins le rayonnement solaire que celle de teinte noire qui génère une surchauffe dans les combles puis dans les locaux.

6. – Stationnements :

Véhicules légers :

Les surfaces de stationnements seront réalisées en matériaux drainants de type pavés à joint gazon ou similaire, l'eau de ruissellement sera récupérée et évacuée dans une noue de stockage des EP avant d'alimenter la zone humide Sud.

Les places de parking réalisées en deux rangées commune séparées par un terre-plein sont couvertes par des ombrières équipées de panneaux photovoltaïques.

230 places de stationnements dont 10 accessibles PMR (dimensions 3,30x5,00minimum) sont disposées en aériens et visibles sur plan de masse ; dimensions de chaque place : 2,30x5,00.

Le nombre de 230 correspond au besoin de l'activité industrielle du bâtiment. (Productions et bureaux liés à la production)

Deux-roues :

Un abri pour 23 vélos est aménagé à l'entrée du parking.

Véhicules P-L. :

10 places de stationnements sont disposées en aériens et visibles sur le plan de masse.

7. – Traitement des eaux :

Le projet a fait l'objet d'un dépôt de dossier de demande d'autorisation environnementale :

N° B-210520-184652-969-378 le 20 Mai 2021

La collecte des eaux sur le site de BRIDOR sera réalisée par des réseaux séparatifs comprenant :

- Un réseau de collecte dédié aux eaux usées industrielles,
- Un réseau de collecte dédié aux eaux usées pluviales
- Un réseau de collecte dédié aux eaux sanitaires.

7.1 – Eaux industrielles

Les eaux usées générées par l'activité du site comprennent essentiellement des eaux de lavage des équipements et des sols de l'usine.

Après étude des différentes filières, le choix s'est porté sur la filière fertirrigation des effluents sur les terres agricoles, évitant tout rejet dans les eaux superficielles.

Ainsi, les effluents seront recyclés et valorisés :

Après stockage dans les bassins tampon avec brassage et aération, les effluents industriels sont épandus sur des parcelles agricoles grâce à un réseau enterré de canalisations en PVC.

Ce réseau enterré débouche dans les différentes parcelles de notre plan d'épandage par des bouches hydrantes.

Un enrouleur (similaire au matériel d'irrigation) est ensuite raccordé à ces bouches et permet l'épandage de ces eaux de lavage directement sur les prairies ou autres cultures.

L'ensemble du matériel nécessaire à la pratique de la fertirrigation sera mis à disposition, suivi et régulièrement entretenu par BRIDOR.

7.2 – Eaux pluviales

Elles seront collectées et dirigées vers l'exutoire nord via :

- séparateur hydrocarbures (pour voiries)
- bassin de rétention-régulation
- zone humide d'infiltration

7.3 – Eaux usées sanitaires

Elles seront rejetées par l'intermédiaire d'un poste de refoulement sur le réseau d'assainissement collectif public situé rue Elinor OSTROM au niveau de la raquette d'accès des camions à l'angle ouest de la parcelle.

Ces eaux usées domestiques, issues des locaux administratifs seront traitées par la station d'épuration collective de Liffré, qui dispose d'une réserve de capacité très importante).

Elles ne seront en aucun cas raccordées au plan d'épandage.

8. - Traitement des espaces libres

Les espaces libres situés en dehors des emprises au sol de toutes les tranches seront conservés à l'état naturel et entretenus. Les espaces libres concernés par les tranches futures devant la façade Sud-Est seront plantés de graminées (hauteur env. 70Cm) qui se régénèrent d'année en année et qui évoquent un champ cultivé.

La surface d'espace vert entourant le parking sera traitée avec des fleurs et des herbes caduques de type prairies afin que ces surfaces soient d'un entretien limité (la floraison se régénère d'année en année) et propice à la biodiversité.

La zone humide (infiltration partielle) -évoquée au chapitre B1.- est située dans l'angle nord de la parcelle entre le bassin de rétention des eaux pluviales et l'exutoire EP terminal situé sous l'autoroute A84

Rennes, le 15 Juillet 2021

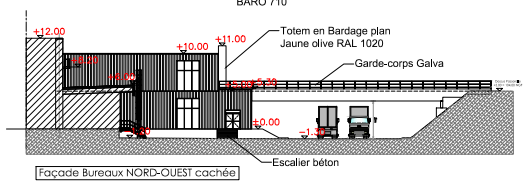
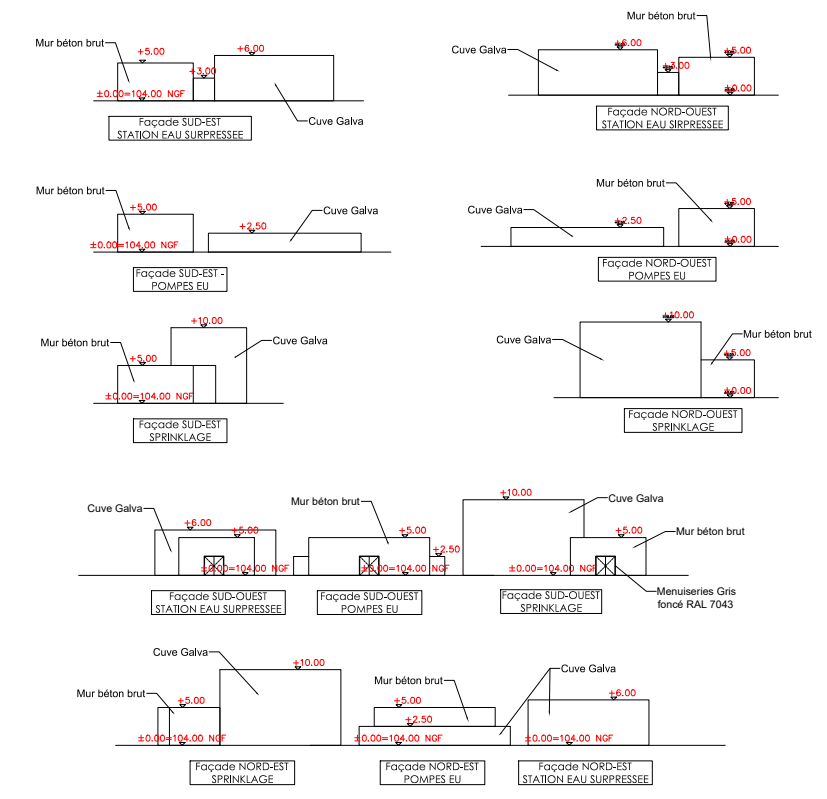
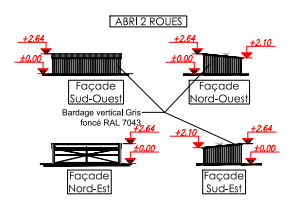
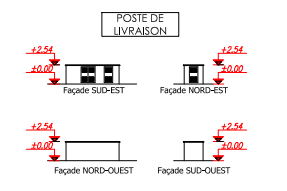
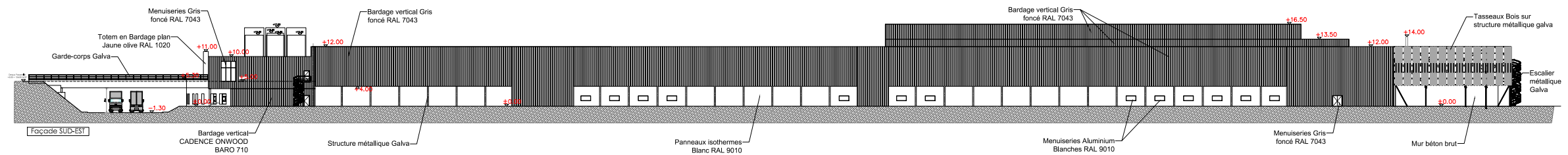
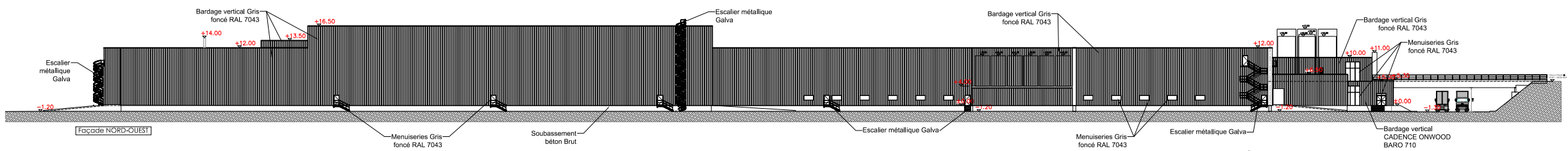
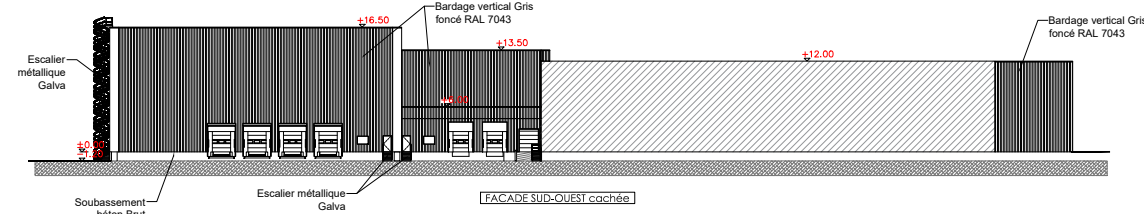
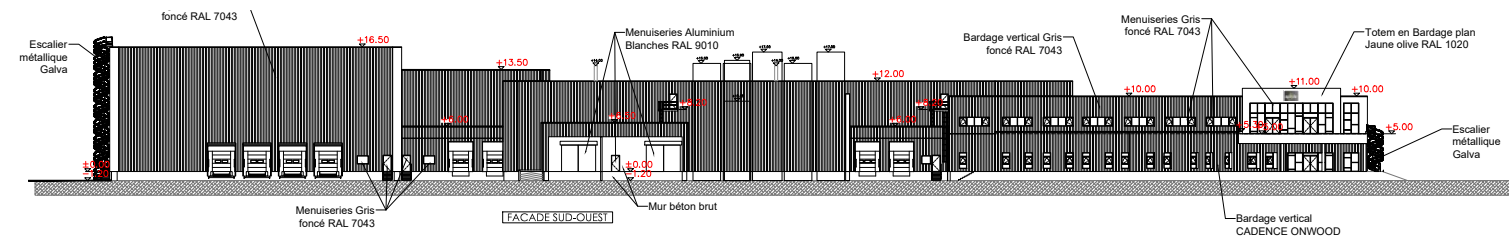
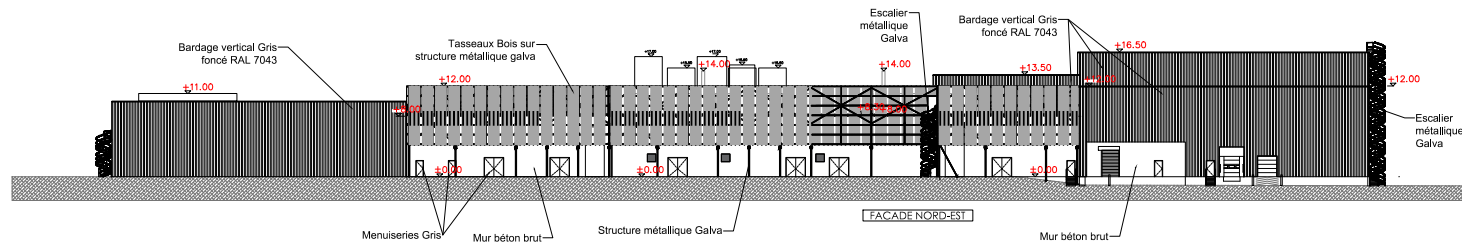
Dominique CANEDI,

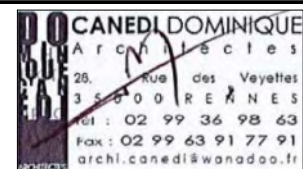
12.007.2021

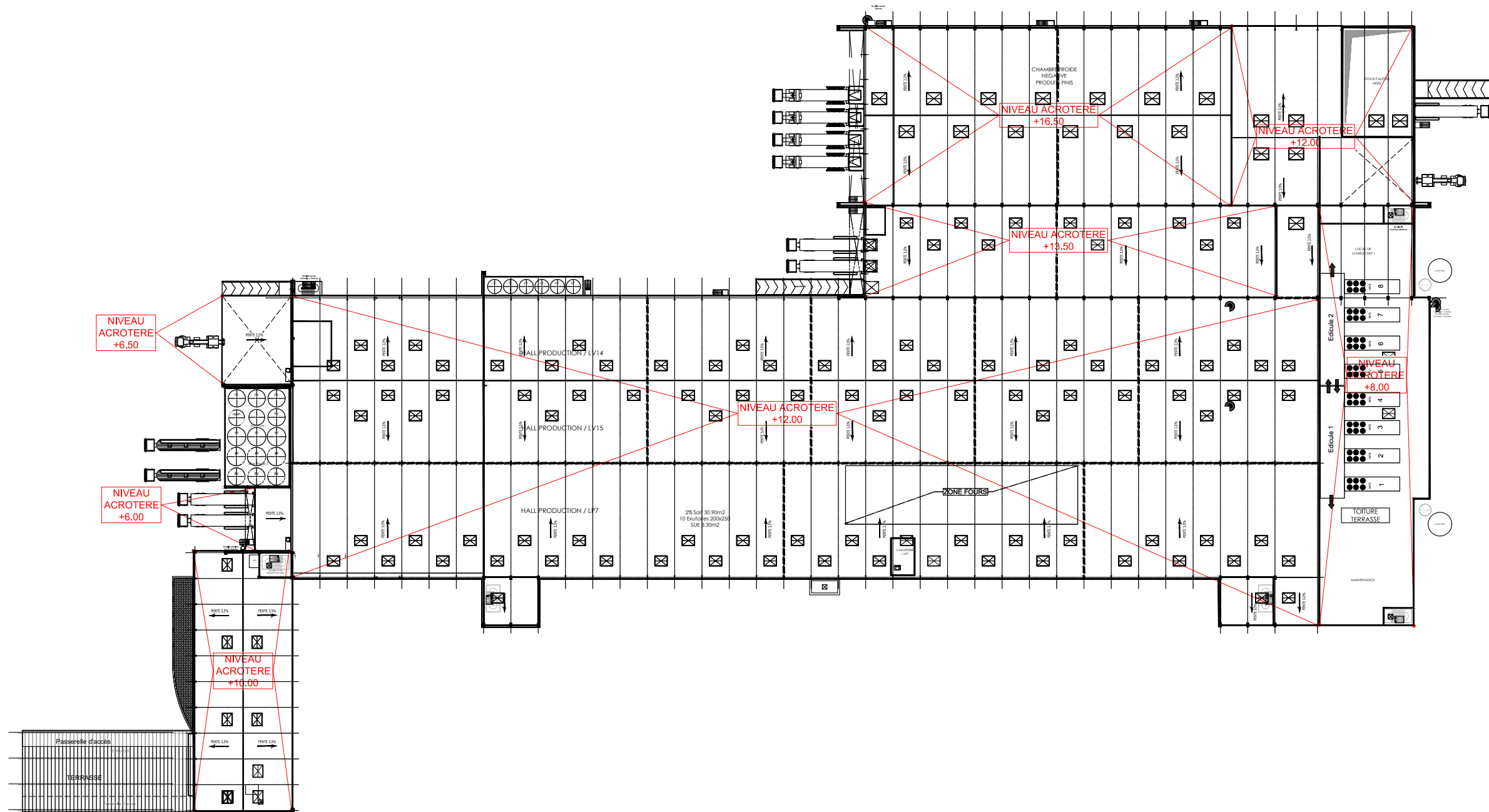
Architecte



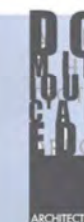
DOMINIQUE
CANEDI
Architectes
28, rue des Veyettes
35000 RENNES
Tél : 02 99 36 98 63



 GROUPE IDEC	 GROUPE IDEC	GEDOUIN INGENIERIE 3 Impasse de la Vierge - BP 118 35407 SAINT-MALO CEDEX - Tél: 02 99 20 02 60		CABINET D'ETUDE ET DE CONSEIL EN INDUSTRIE & AGROALIMENTAIRE 4 rue Albin Haller - Zone République II - BP 61003 86060 POITIERS CEDEX 9 - Tél: 05 49 38 85 57		PROJET Construction d'une nouvelle unité de production		CLIENT BRIDOR ZA Olivet 35538 SERVON-SUR-VILAINE		
		 CANEDI DOMINIQUE Architectes 28, rue des Veyettes 35000 RENNES Tél : 02 99 36 98 63 Fax : 02 99 63 91 77 91 archi.canedi@wanadoo.fr	DESSINATEUR GG - HM	REF. 20087	Ind	PLAN PC5 - FACADES				
		ECHELLE 1/1000	DATE 10-06-2021							



 GEDOUIN ingénierie GRUPE IDEC	 CECIA ingénierie GRUPE IDEC	GEDOUIN INGENIERIE 3 Impasse de la Vierge - BP 118 35407 SAINT-MALO CEDEX - Tél: 02 99 20 02 60 CANEDI DOMINIQUE Architecte 28, rue des Veyettes 35000 RENNES Tél : 02 99 36 98 63 Fax : 02 99 63 91 77 91 archi.canedi@wanadoo.fr	CABINET D'ETUDE ET DE CONSEIL EN INDUSTRIE & AGROALIMENTAIRE 4 rue Albin Haller - Zone République II - BP 61003 86060 POITIERS CEDEX 9 - Tél: 05 49 38 85 57 DESSINATEUR GG - HM ECHELLE 1/1000	REF. 20087 DATE 08-06-2021	PROJET Construction d'une nouvelle unité de production PLAN PC5 - TOITURES	CLIENT BRIDOR ZA Olivet 35538 SERVON-SUR-VILAINE	
--	--	---	---	--	---	--	---



DOMINIQUE **CANEDI**

28 rue des Veyettes - 35000 Rennes

M_archi.canedi@wanadoo.fr

T 02 99 36 98 63 F 02 99 63 91 77



GRUPE IDEC

BRIDOR

AFF. 20087 - PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION
35340 - LIFFRÉ

LE 08 JUIN 2021

PC6.1



DOMINIQUE **CANEDI**

28 rue des Veyettes - 35000 Rennes

M_archi.canedi@wanadoo.fr

T_02 99 36 98 63 F_02 99 63 91 77



GROUPE IDEC

BRIDOR

AFF. 20087 - PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION
35340 - LIFFRÉ

LE 08 JUIN 2021

PC6.2



DOMINIQUE **CANEDI**

28 rue des Veyettes - 35000 Rennes

M_archi:canedi@wanadoo.fr

T_02 99 36 98 63 F_02 99 63 91 77





DOMINIQUE **CANEDI**

28 rue des Veyettes - 35000 Rennes

M_archi.canedi@wanadoo.fr

T 02 99 36 98 63 F 02 99 63 91 77



GRUPE IDEC

BRIDOR

AFF. 20087 - PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION
35340 - LIFFRÉ

LE 08 JUIN 2021

PC7.1



DOMINIQUE **CANEDI**

28 rue des Veyettes - 35000 Rennes

M_archi.canedi@wanadoo.fr

T 02 99 36 98 63 F 02 99 63 91 77





DOMINIQUE **CANEDI**

28 rue des Veyettes - 35000 Rennes

M_archi.canedi@wanadoo.fr

T 02 99 36 98 63 F 02 99 63 91 77

